



De la Wallonie d'hier, nous créons celle de demain

ETUDE HISTORIQUE

La méthodologie utilisée par SPAQuE



Introduction

La méthodologie de la réalisation de l'étude historique s'appuie fondamentalement sur l'exploitation de toutes les sources connues et disponibles pour établir un dossier documentaire, à la fois sur l'histoire et sur la situation administrative d'un site. Elle est élaborée au départ de documents permettant de retracer l'évolution de l'implantation des infrastructures et des activités jadis pratiquées in situ.

Les principaux atouts de cette méthodologie sont :

- établir le périmètre du site au stade de l'étude historique ;
- proposer la description du site parcelle cadastrale par parcelle cadastrale, ainsi que celle de ses abords ;
- établir la situation administrative ;
- identifier et localiser toutes les sources potentielles de pollution, sur base d'un recensement des activités successives, et ce, grâce à l'exploitation critique de documents, de témoignages oraux et de constatations in situ.

L'étude historique d'un site a pour objet :

- d'offrir in fine un aperçu détaillé de l'évolution de l'occupation du site et des activités qui s'y sont succédées ;
- de permettre de délimiter des sources potentielles de pollution afin de cibler directement les emplacements des prélèvements de sol et d'eau à réaliser.

De la sorte, l'étude historique permet :

- d'effectuer de meilleurs examens qualitatifs du sol et des eaux ;
- d'indiquer les emplacements probables de murs, citernes, fosses, etc., et donc, d'informer sur la nature possible des sous-sols dans lesquels doivent œuvrer les opérateurs en charge des interventions sur le site.



Objectifs de l'étude historique

L'étude historique d'un site doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est sa situation physique ?
- Quelle est sa situation administrative ?
- Quelles sont les activités successives ou simultanées entreprises en son sein ?
- Peut-on identifier toutes les SPP (Sources Potentielles de Pollution) ?
- Peut-on localiser toutes les SPP ?



Etapes à suivre pour réaliser une étude historique

La méthodologie pour la réalisation de l'étude historique comporte cinq étapes successives :

1. l'identification des raisons sociales et de la nature des activités mises en œuvre au sein du site ;
2. la description du site et de ses abords, depuis sa situation vierge de toute intervention d'origine humaine jusqu'au moment de l'étude historique ;
3. l'énoncé chronologique commenté des événements liés au site et relatifs à ses activités, ses infrastructures et leurs transformations, ses aménagements et les accidents éventuellement survenus ;
4. une note documentaire sur les technologies en relation avec les infrastructures et activités identifiées ;
5. les conclusions et l'établissement du tableau d'Inventaire global des sources potentielles de pollution (ISPP), tel que prévu dans l'étude d'orientation.



Identification des raisons sociales et de la nature des activités :

- Raisons sociales : l'identification des raisons sociales a pour but de présumer des fonds d'archives à exploiter ultérieurement et dans une moindre mesure de présupposer les activités mises en œuvre au sein du site.
- Nature des activités : l'identification de la nature des activités mises en œuvre au sein du site a pour but de définir les processus, infrastructures, matériaux et produits utilisés.

De manière plus détaillée, afin d'atteindre les objectifs suivants, il faudrait chercher des réponses dans des sources énumérées ci-dessous :

Objectifs	Sources possibles
Obtenir des données techniques, plans, documents iconographiques (spécialement photographiques), témoignages, etc.	Archives Imprimés Documents cadastraux historiques Supports médiatiques Témoignages oraux Documents cartographiques (à défaut de documents plus pertinents) Documents photo-cartographiques (à défaut de documents plus pertinents) Documents iconographiques (à défaut de documents plus pertinents)

Description du site et de ses abords :

- Description physique du site au moment de l'étude historique

La description du site et de ses abords, au moment de l'étude historique, consiste en sa description géophysique et celle de ses alentours immédiats. Afin de détecter le maximum de sources potentielles de pollution susceptibles d'influencer la qualité du sol et des eaux au sein du périmètre, les activités aux abords du site doivent être recherchées et prises en considération.

- Description physique du site antérieurement à toute activité

La description de la situation physique du site et de ses abords antérieurement à toute activité le montre au moment de sa situation vierge de toute intervention d'origine humaine.

- Situation administrative du site

La description de la situation administrative du site fait l'état de sa situation réglementaire au moment de l'étude historique. Les informations cadastrales collectées en la circonstance permettent de solliciter auprès de leur(s) propriétaire(s) l'autorisation d'accéder aux différentes parcelles qui constituent le site et de disposer d'un fond cartographique relativement récent et fiable.



Enoncés chronologiques commentés des événements liés au site :

- Enoncé relatif à la période depuis le terrain vierge d'occupation jusqu'au terme de l'activité principale

L'énoncé chronologique commenté des événements liés au site depuis le terrain vierge d'occupation jusqu'au terme de l'activité principale consiste en un recensement critique des faits relatifs à toute activité, aux installations, aux mises en œuvre et transformations d'infrastructures (bâties, machines, voies de communication, etc.), aux modifications du relief (excavations, comblements de dépressions, etc.) ainsi qu'aux éventuels accidents ou dommages de guerre.

L'authenticité de ces faits est établie par l'application aux sources des méthodes classiques de la critique historique. Si leur authenticité ne peut être formellement établie, leur vraisemblance est évaluée avec les mêmes méthodes.

- Enoncé relatif à la période postérieure à celle de l'activité principale

L'énoncé chronologique commenté des événements survenus postérieurement à la période de l'activité principale consiste en un recensement critique des faits connus, qu'ils soient consécutifs, ou indépendants, de l'abandon de cette activité (par exemple : nouvelles activités autorisées, dépotoirs illégaux, récupération partielle du site pour projet, aménagements du relief, etc.).

L'authenticité de ces faits est établie par l'application aux sources des méthodes classiques de la critique historique. Si leur authenticité ne peut être formellement établie, leur vraisemblance est évaluée avec les mêmes méthodes.

Dans la pratique, cet énoncé est établi aussi tardivement que la disponibilité et la crédibilité des sources connues le permettent.

Note documentaire :

La note documentaire répertorie et décrit les diverses technologies nécessaires à la pratique des activités.

Elle comprend un recensement et un descriptif des espaces et des infrastructures techniques requis pour la fabrication ou l'exploitation, des outils et/ou des machines utilisés (y compris ceux nécessaires à l'obtention de la force motrice), des matières premières mises en œuvre, des matériaux et substances d'apports entreposés, des produits finis, semi-finis et intermédiaires ainsi que des déchets générés et de leur devenir.

L'authenticité des informations répertoriées dans la note documentaire est établie par l'application aux sources de diverses natures des méthodes classiques de la critique historique. Si leur authenticité ne peut être formellement établie, leur vraisemblance est évaluée avec les mêmes méthodes.



Conclusions et établissement du tableau d'inventaire global des SPP :

- Conclusions

Les conclusions synthétisent d'abord les principales informations nécessaires aux investigations des sols au sein du périmètre ou à ses abords immédiats.

Elles récapitulent :

- le périmètre historique de l'activité principale ayant touché en tout ou partie les terrains concernés par l'étude ;
- toutes les activités qui se sont déroulées depuis la première occupation humaine avérée du site jusqu'au plus tardivement que la disponibilité et la crédibilité des sources connues permettent de le déterminer ;
- les SPP identifiées et localisées avec certitude ;
- les SPP résultant de modifications géomorphologiques (remblais d'assise, remblayages, dépôts aériens ou autres modifications du relief) ;
- les SPP résultant des accidents, dommages de guerre et autres préjudices involontaires ;
- la nature possible des sols et sous-sols.

Les conclusions distinguent ensuite les SPP dont la localisation est présumée (présence non constatable de visu mais déterminable selon la valeur documentaire de la (des) source(s) qui la renseigne(nt) et localisable topographiquement seulement de manière approximative). Les conclusions dressent enfin la liste des SPP non localisées mais caractéristiques de la nature du site étudié et dont on peut présager l'existence sur base de l'expérience ou de la comparaison avec des sites de nature similaire et aux activités contemporaines.

- Tableau d'inventaire global des SPP

Les informations et observations issues de l'étude historique permettent de compléter les rubriques du tableau de l'inventaire global des sources potentielles de pollution, repris ci-dessous. Il est à noter que les rubriques « Impacts présumés », « Polluants présumés » et « Importance de l'impact potentiel » seront à compléter ultérieurement par l'expert en charge de l'étude d'orientation.



Inventaire global des sources potentielles de pollution (SPP)

Nom de la source	Localisation	Parcelle cadastrale	Caractéristiques de la source				Impact présumé			Polluants présumés		Revêtement	Importance de l'impact potentiel
			Surface présumée occupée par la source (m ²)	Volume présumé occupé par la source (m ³)	Aérienne / souterraine	Nature du/des produits	Sur le sol (0-1 m-ns)	Sur le sol (>1 m-ns)	Sur l'eau souterraine	D'origine	Suite à la dégradation		

Rapport de l'étude historique

- Le rapport comprend dix parties :

Partie 1 – Identification des raisons sociales

Partie 2 – Identification de la nature des activités

Partie 3 – Description physique du site au moment de l'étude historique

Partie 4 – Description physique du site antérieurement à toute activité

Partie 5 – Situation administrative du site

Partie 6 – Enoncé relatif à la période depuis le terrain vierge d'occupation jusqu'au terme de l'activité principale

Partie 7 – Enoncé relatif à la période postérieure à celle de l'activité principale

Partie 8 – Note documentaire sur les diverses technologies nécessaires à la pratique des activités

Partie 9 – Conclusions

Partie 10 – Plans

Bibliographie :

- Bricteux P., Tomsin Ph. (1994), Historique de l'occupation d'un site, dans *La rénovation de friches industrielles. Une procédure interdisciplinaire de diagnostic*, actes du colloque de la SORASI, *La rénovation et la réhabilitation des sites industriels désaffectés*, s. l. [Liège], p. 13-22.
- Defêchereux Ol., Monin M., Salpeteur V., Warin Ar., Rasumny Chr. (2008), Gestion du risque de pollution. Procédure mise en place pour les sites désaffectés, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 67, p. 56-60.
- Nieuwenhuyze L. van (2003), Historisch onderzoek naar potentiële historische bodemverontreiniging door voormalige industriële activiteiten, *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis*, acte de la journée d'étude *De relatie tussen techniek en milieuverstoring*, RUG, Gand, 24 avril 2003, p. 41-71.
- Nieuwkoop J. (1993), Bodemverontreiniging op voormalige Bedrijfsterreinen, *Maandblad voor Geschiedenis en Archeologie*, XXVIII, p. 236-240.
- Peters Ar., Defêchereux Ol., Aussem R., L'histoire industrielle au service de l'assainissement des sites et sols pollués, dans Parmentier Is. (dir.), *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique – Luxembourg – Congo – Rwanda – Burundi*, Actes PREBel, Namur, décembre 2008, Namur, p. 261-267.
- Renaud R. (2000), La reconquête des anciens sites industriels par la dépollution des sols. Deux exemples et quelques réflexions, *Réalités industrielles*, 5, p. 13-16.
- Scauftaire Ph., Bricteux P., Leclercq J., Tomsin Ph. (2010), The methodology worked out by SPAQzE in order to draw up the historical study of the activities on old industrial sites which have to be rehabilitated, dans Parmentier Is. (dir.), *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique – Luxembourg – Congo – Rwanda – Burundi*, Actes PREBel, Namur, décembre 2008, Namur, p. 69-78.
- Scauftaire Ph., Bricteux P., Tomsin Ph. (2011), La méthodologie développée par la SPAQzE pour dresser le bilan historique des activités des anciens sites industriels à réhabiliter, *VIIIe Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LVe Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*. Actes, IV, Namur, p. 1357-1364.
- Tomsin Ph. (2003), De retrospectieve studie van buiten gebruikgestelde industriële terreinen in Wallonië, *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis*, acte de la journée d'étude *De relatie tussen techniek en milieuverstoring*, RUG, Gand, 24 avril 2003, p. 73-81.



SPAQuE
.be

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège - Belgique
Tél. +32 (0)4 220 94 11
Fax : +32 (0)4 221 40 43
www.spaque.be